



DÉLÉGATION
POUR
L'UNION EUROPÉENNE

Paris, le 10 mai 2001

LE PRÉSIDENT

Monsieur le Président et cher Collègue,

J'ai bien reçu le texte préliminaire de contribution de la présidence en vue de la COSAC. Ce projet me paraît très pertinent et constructif. Je voudrais seulement suggérer deux compléments éventuels.

- A la fin du paragraphe 3, peut-être faudrait-il ajouter les mots :

« ,car ce sont eux qui ont la responsabilité d'approuver la révision des traités ».

« ,because they have the responsibility to agree to the revision of the treaties ».

En effet, cette responsabilité des parlements nationaux justifie qu'ils aient un rôle particulièrement important dans l'organisation des réflexions sur l'avenir de l'Union.

- Le paragraphe 8 pourrait être complété pour réaffirmer les revendications exprimées par la COSAC de Versailles. Cet ajout pourrait être le suivant :

« Elle réaffirme en outre que :

« - le délai de six semaines prévu au point 3 du Protocole devrait s'appliquer également, sauf cas d'urgence, aux propositions visant à adopter des mesures dans le cadre du titre V du traité sur l'Union européenne et aux projets d'accords institutionnels auxquels le Conseil est partie ;

« - un délai minimum de quinze jours, ou d'une semaine en cas d'urgence, devrait être observé entre le dernier examen d'un texte au sein du COREPER et la décision du Conseil. »

.../

Monsieur Sören LEKBERG
Président de la COSAC
SVERIGES RIKSDAG

« It reaffirms also that :

« - the six-week time period provided by para. 3 should also apply, except in urgent cases, to proposals for measures to be adopted under titles V of the Treaty on European Union as well as to proposals regarding interinstitutional agreements to which the Council is a party ;

« - a minimum 15-day time period, or one week in urgent cases, should be observed between the final reading of a text by COREPER and the Council decision. »

En effet, nous n'avons pas obtenu, de la part du Conseil, de réponse claire à ces demandes.

En vous adressant mes félicitations pour la qualité de la préparation de cette XXIVème COSAC, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma vive considération et de mes sentiments les meilleurs.

Hubert HAENEL